

7 Huissiers de Justice à votre service répartis sur 2 bureaux :

Bureau de LYON :

**Cédric BOUCHARLAT
Alexandra PERRIER**

Bureau de VILLEFRANCHE-SUR-SAONE :

**Jean-Pierre QUIBLIER-SARBACH
Frédéric ROGLIARDO
Adrien PLAUCHEUR
Arnaud DENUZIERE
Maïté CORSIN**

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

Permanence Constat 24h/24 7j/7

06.07.08.69.71.

COMPETENCE NATIONALE POUR LA GESTION DE VOS CONSTATS



PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION DES LIEUX

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT ET LE VINGT-TROIS JUILLET

A LA REQUETE DE :

La société **BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE-ALPES**, Société Anonyme coopérative de Banques Populaires au capital variable régie par les articles L.512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et de l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le n° 605.520.071, dont le siège social est à LYON (69003), 4, boulevard Eugène Deruelle, représentée par son représentant légal en exercice domicilié de droit audit siège, venant aux droits de la **BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS**, Société Anonyme coopérative de Banques Populaires au capital variable, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le n° 956.507.875, dont le siège social était 141 rue Garibaldi – BP 3152 LYON CEDEX 03 (69211), suivant fusion-absorption de la **BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS** et de la **BANQUE POPULAIRE DU MASSIF CENTRAL** par la **BANQUE POPULAIRE DES ALPES** entérinée par les assemblées générales extraordinaires des trois banques le 7 décembre 2016.

Laquelle fait élection de domicile au siège de la SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS INTER-BARREAUX REFFAY & Associés, inscrite aux Barreaux de l'AIN (01) et de LYON (69) établie à BOURG EN BRESSE (01004), 44, rue Léon Perrin, représentée par Monsieur le Bâtonnier Philippe REFFAY, avocat postulant, laquelle se constitue sur le présent commandement et ses suites.

Ayant pour avocat plaçant la SELARL ADK, inscrite au Barreau de LYON (69) établie à LYON CEDEX 03 (69432), immeuble « Le Britannia », bâtiment A, 20, boulevard Eugène Deruelle, représentée par Maître Florence CHARVOLIN, laquelle se constitue sur le présent commandement et ses suites.



AGISSANT EN VERTU :

- De l'expédition exécutoire d'un acte authentique reçu le 24 mars 2010 par Maître Christine LACROIX-GUENEBAUD, notaire à GUILHERAND GRANGES (Ardèche), Résidence Bellerive, 908 B, boulevard Charles de Gaulle ;
- Et d'une inscription de privilège de prêteur de deniers publiée le 17 mai 2010 au service de la publicité foncière de NANTUA, 2010 D n° 6938, volume 2011 V n° 2063 ;
- Et d'une ordonnance rendue sur requête le 12 juillet 2018 par Madame le Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE m'autorisant à pénétrer dans les biens immobiliers saisis situés à OYONNAX (01100), 12, rue Jean-Baptiste Clément ;
- En suite d'un commandement de payer valant saisie délivré le 4 juin 2018 selon acte du ministère de Maître Thierry MARECAL, Huissier de Justice associé de la SELARL HUISSIERS VERTS ;
t commandement demeuré infructueux.

Et conformément aux articles R.322-1, R.322-2 et R.322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

Déférant à cette réquisition,

Je, Arnaud DENUZIERE, Huissier de justice associé de la S.E.L.A.R.L. JURIKALIS, Huissiers de justice associés à l'Office de VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône), y demeurant 194, rue Charles Germain,

Me suis rendu ce jour à 10 heures 00 sur la commune d'OYONNAX (01100), 12, rue Jean-Baptiste Clément à l'effet de dresser le procès-verbal descriptif de l'immeuble dont est propriétaire Monsieur ABDOU Nourredine.

A cet effet, je suis assisté de :

- La société CALADE ENVIRONNEMENT prise en les personnes de Monsieur Pascal HITTE, Monsieur Robert NUGUET et Monsieur Jean-Charles FIGUET à l'effet de faire réaliser les différents diagnostics prévus par la loi ;
- Monsieur Michel FOREST et Madame Karine NICOLAS, témoins ;
- Monsieur CHANUT Arnaud, serrurier.



1^{re} EXPEDITION

Où étant et sur place, j'ai frappé à la porte de l'appartement saisi, une femme m'a ouvert, elle m'a déclaré être Madar [redacted], occupante des lieux.

Je lui ai décliné mes nom, prénom, qualité et objet de ma mission et signifié l'ordonnance rendue le 12 juillet 2018 par Madame le Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE ainsi que sa requête à 10 H 05 et ce, avant de pénétrer dans les lieux.

Je lui ai proposé de lui faire lecture de l'ordonnance et de la requête, elle a refusé.

Madar [redacted] ne s'est pas opposée à ma présence et m'a laissé pénétrer dans les lieux accompagné des personnes susmentionnées.

J'ai alors dressé le procès-verbal descriptif suivant :



SITUATION DE LA COMMUNE

La commune d'OYONNAX se situe dans le département de l'Ain en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette commune se situe au Nord du département de l'Ain, en limite Nord du Haut Bugey.

Elle se situe non loin de la frontière avec la SUISSE.

La ville d'OYONNAX fait partie des importantes communes du département de l'AIN, en effet, il s'agit de la deuxième commune la plus peuplée du département en accueillant un peu plus de 22.000 habitants.

Cette commune est tournée principalement vers la plasturgie.

La ville d'OYONNAX dispose de nombreuses infrastructures éducatives allant de l'école maternelle à l'enseignement supérieur avec l'école supérieure de plasturgie et l'institut de formation d'aides-soignantes.

Cette ville abrite plusieurs équipements culturels (cinéma, conservatoire, musée, médiathèque, etc...), de nombreux équipements sportifs et des espaces verts.

Le parc naturel régional du Haut Jura est tout proche.

La commune d'OYONNAX est parfaitement desservie par les axes autoroutiers et routiers comme l'A 404 et des routes départementales.

La commune est également desservie par le transport ferroviaire, une gare TER est implantée et la halte TGV de Nurieux se situe à environ une quinzaine de kilomètres.

Un réseau de transports en commun nommé « DUOBUS » dessert la ville d'OYONNAX ainsi que les communes limitrophes.

La commune est dotée également du centre hospitalier du Haut Bugey.

Cette commune est parfaitement desservie en commerces de tous genres et tous les besoins de la vie courante sont satisfaits.

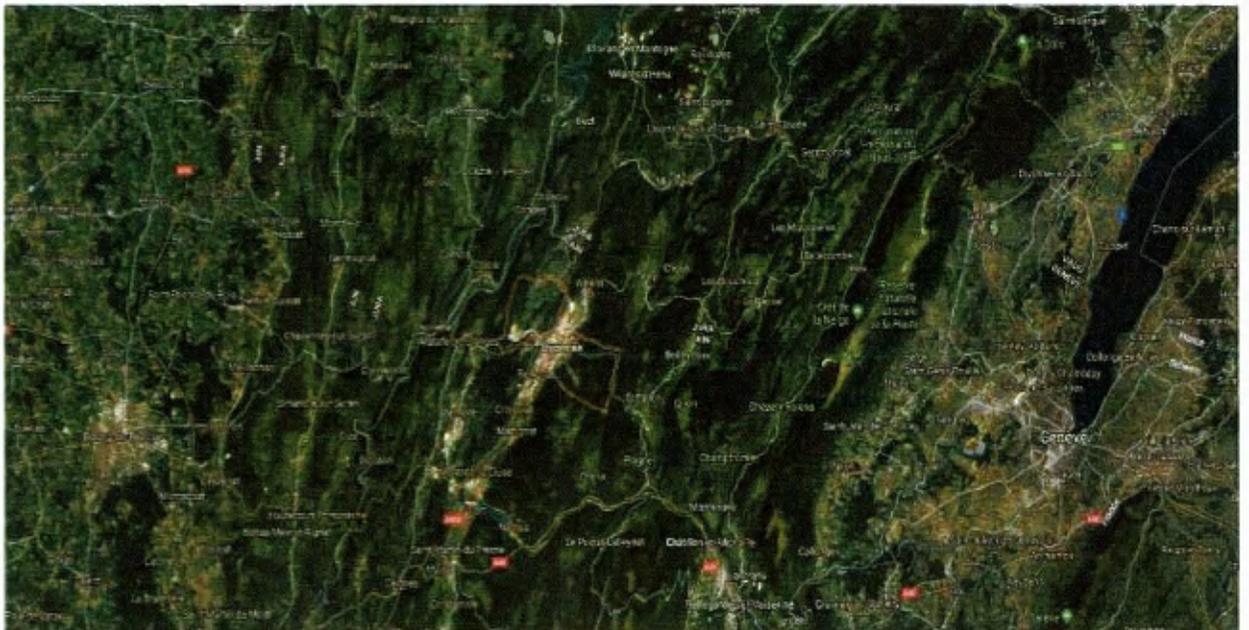
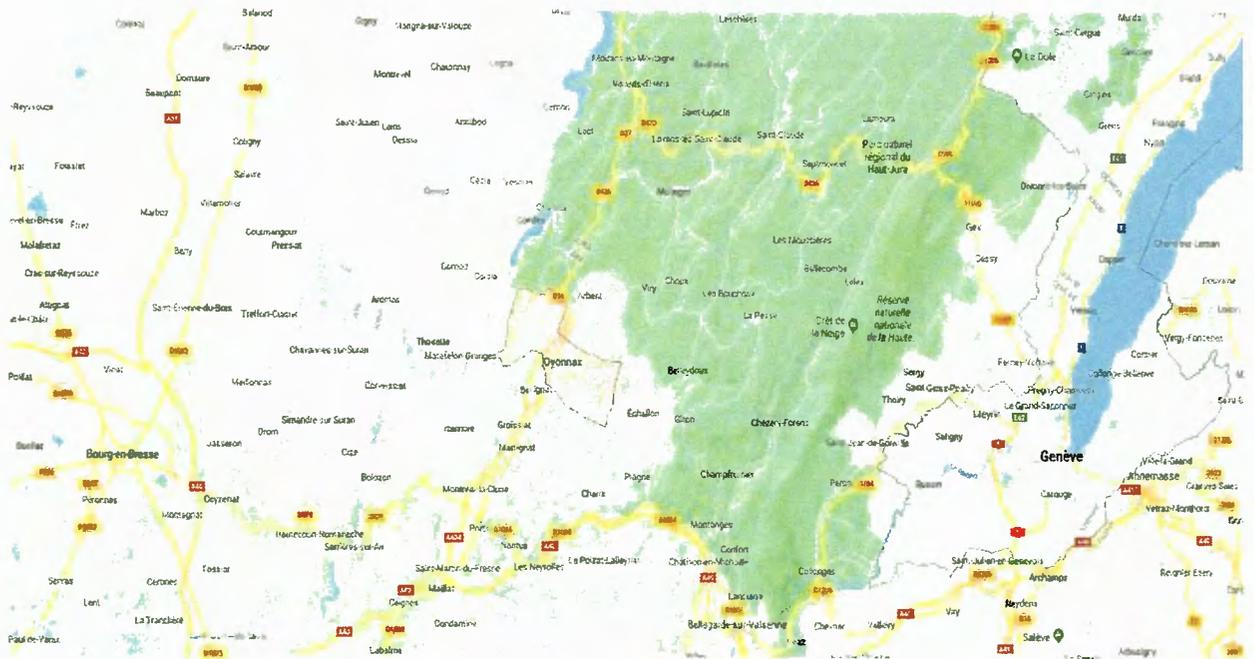
S.E.L.A.R.L. JURIKALIS
Huissiers de justice associés
OFFICE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
194, rue Charles Germain – C.S. 30030
69651 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE CEDEX



☎ : 04.74.68.37.19. - 📠 : 04.74.68.62.17.
@ : constat@jurikalis.com

1^{re} EXPEDITION

SITUATIONS AERIENNES DE LA COMMUNE :





SITUATION DE L'IMMEUBLE

L'appartement est situé dans le quartier Riermont de la commune d'OYONNAX.

Cet appartement se trouve dans un immeuble soumis au statut de la copropriété.

Cette copropriété dénommée « COPROPRIETE RUE J.B CLEMENT » se situe au cœur de la ville d'OYONNAX.

L'environnement est résidentiel et relativement calme pour une zone située en centre-ville.

Sont notamment situés à proximité une gare, un stade, la mairie, un collège, une école maternelle.

Le centre-ville est accessible à pied rapidement.

Des arrêts de bus sont proches de l'immeuble.

De nombreux commerces de proximité sont présents autour de l'immeuble.

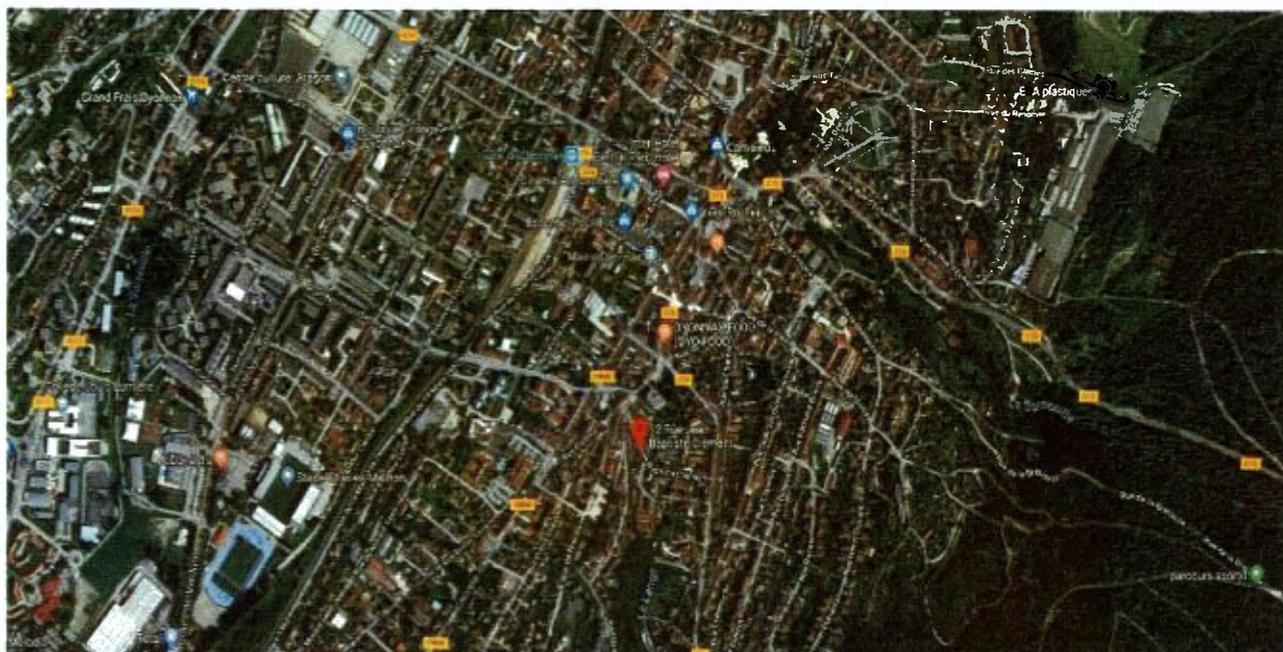
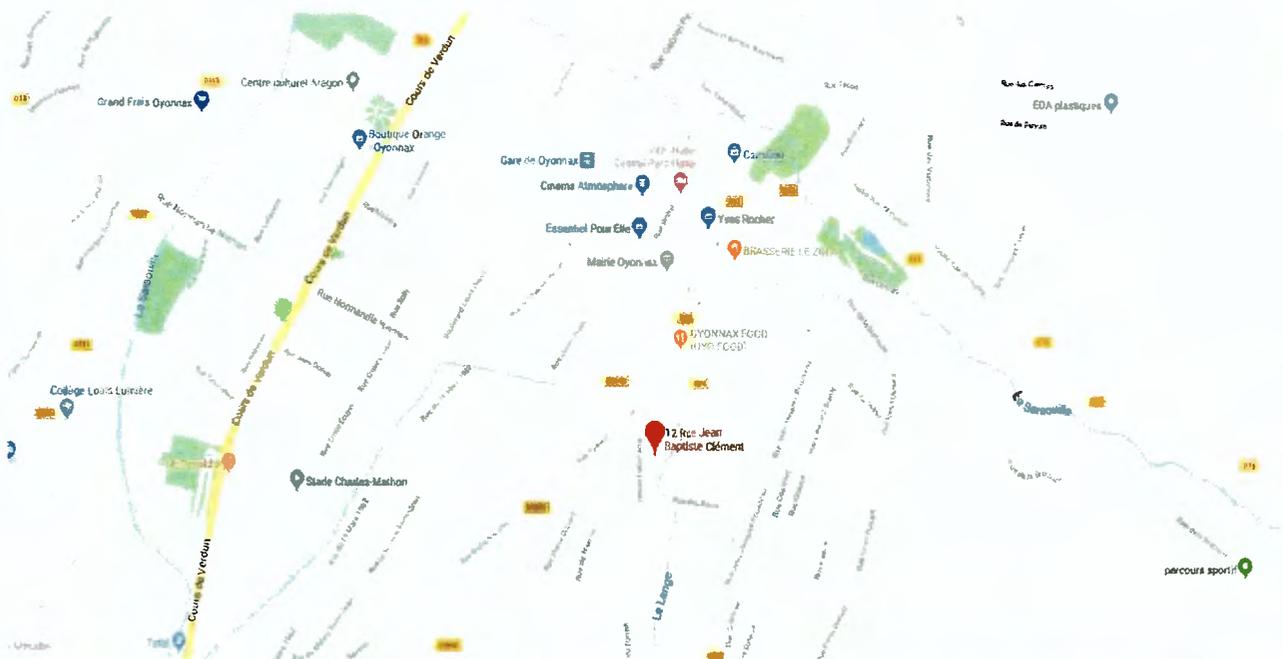
S.E.L.A.R.L JURIKALIS
Huissiers de justice associés
OFFICE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
194, rue Charles Germain – C.S. 30030
69651 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE CEDEX



☎ : 04.74.68.37.19. - 📠 : 04.74.68.62.17.
@ : constat@jurikalis.com

1^{re} EXPEDITION

VUES AERIENNES DE LA SITUATION DE L'IMMEUBLE :



S.E.L.A.R.L. JURIKALIS
Huissiers de justice associés
OFFICE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
194, rue Charles Germain – C.S. 30030
69651 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE CEDEX



☎ : 04.74.68.37.19. - 📠 : 04.74.68.62.17.

@ : constat@jurikalis.com

1^o EXPEDITION





DESCRIPTIF DE L'IMMEUBLE

DESCRIPTIF EXTERIEUR

La copropriété dénommée « COPROPRIETE RUE J.B CLEMENT » soumise au statut de la copropriété est composée d'un seul bâtiment.

Il s'agit d'une petite copropriété de six logements.

Le bâtiment qui compose la copropriété est élevé sur trois étages. Cet ensemble immobilier est ancien.

Une cour intérieure est présente avec quelques garages extérieurs en box individuel.

Les façades de l'immeuble sont anciennes et défraîchies.

Les dessous de toit en bois sont vétustes et nécessitent un entretien.

Le stationnement se fait soit dans la cour de l'immeuble dans des garages individuels soit dans la rue Clément.

La porte d'entrée de l'immeuble est non sécurisée.

J'ai inséré 4 clichés photographiques :

S.E.L.A.R.L. JURIKALIS
Huissiers de justice associés
OFFICE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
194, rue Charles Germain – C.S. 30030
69651 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE CEDEX



☎ : 04.74.68.37.19. - 📠 : 04.74.68.62.17.

@ : constat@jurikalis.com

1^{er} EXPEDITION



S.E.L.A.R.L. JURIKALIS
Huissiers de justice associés
OFFICE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
194, rue Charles Germain – C.S. 30030
69651 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE CEDEX



☎ : 04.74.68.37.19. - ☎ : 04.74.68.62.17.

@ : constat@jurikalis.com

1^e EXPEDITION



S.E.L.A.R.L. JURIKALIS
Huissiers de justice associés
OFFICE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
194, rue Charles Germain – C.S. 30030
69651 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE CEDEX



☎ : 04.74.68.37.19. - 📠 : 04.74.68.62.17.

@ : constat@jurikalis.com

1^o EXPEDITION

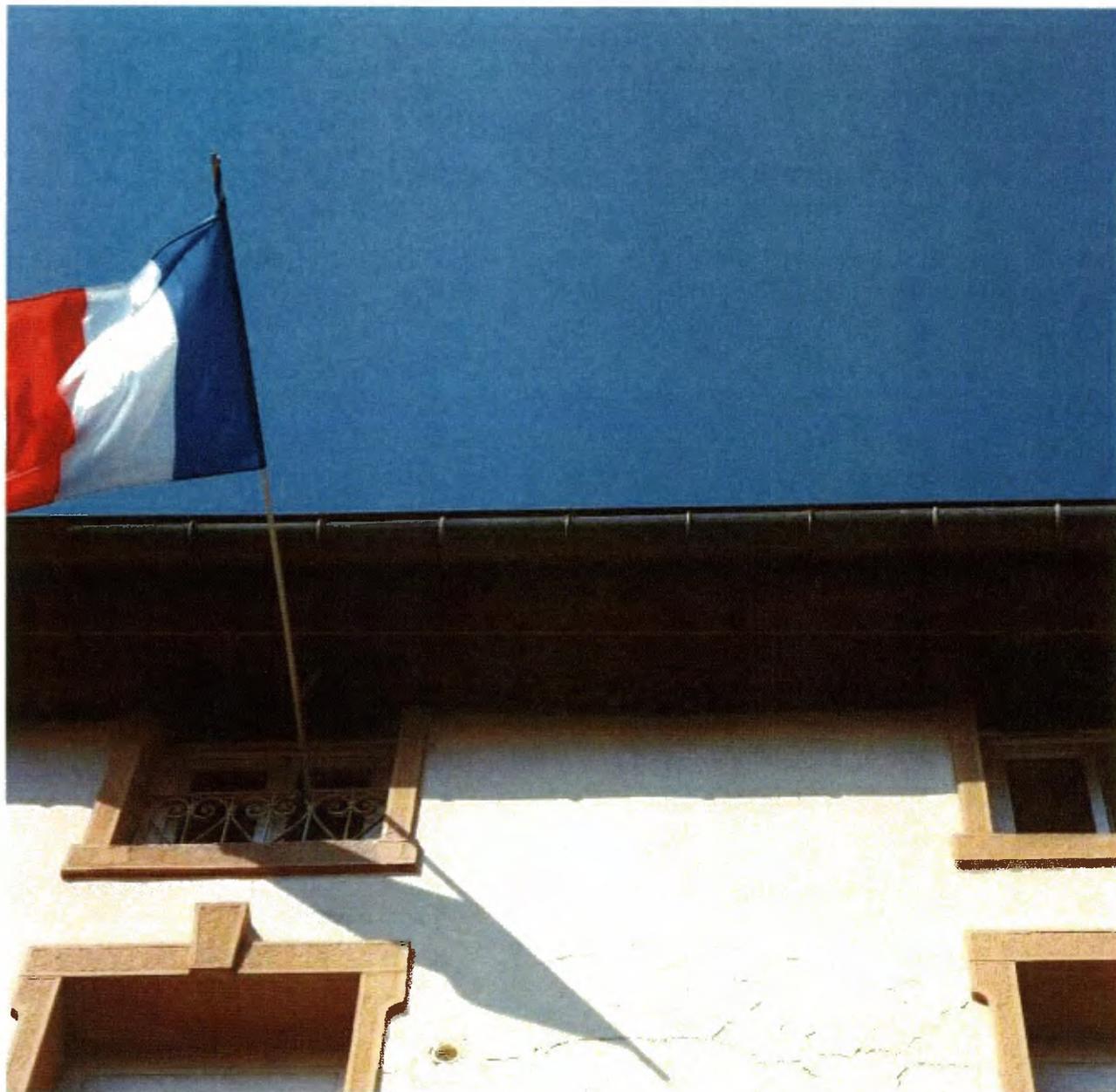


S.E.L.A.R.L. JURIKALIS
Huissiers de justice associés
OFFICE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
194, rue Charles Germain – C.S. 30030
69651 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE CEDEX



☎ : 04.74.68.37.19. - 📠 : 04.74.68.62.17.
@ : constat@jurikalis.com

1^e EXPEDITION





DESCRIPTIF INTERIEUR

L'appartement saisi se trouve dans le seul bâtiment de la copropriété qui donne immédiatement sur la rue Clément.

Ce bâtiment dispose de deux entrées.

Il s'agit d'un bâtiment de trois étages dépourvu d'ascenseur.

Ce bâtiment abrite 6 logements.

Les parties communes de l'immeuble sont vétustes et défraichies.

L'appartement saisi se situe au rez-de-chaussée de l'immeuble, deux appartements sont présents sur le palier.

Les biens saisis sont constitués du lot de copropriété n°41 constitué d'un appartement de type 2 d'une superficie Loi Carrez de 31,05 m², de deux caves formant les lots de copropriété n°26 et 29.

J'ai inséré 2 clichés photographiques :

S.E.L.A.R.L. JURIKALIS
Huissiers de justice associés
OFFICE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
194, rue Charles Germain – C.S. 30030
69651 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE CEDEX



☎ : 04.74.68.37.19. - 📠 : 04.74.68.62.17.
@ : constat@jurikalis.com

1^{er} EXPEDITION



S.E.L.A.R.L. JURIKALIS
Huissiers de justice associés
OFFICE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
194, rue Charles Germain – C.S. 30030
69651 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE CEDEX



☎ : 04.74.68.37.19. - 📠 : 04.74.68.62.17.

@ : constat@jurikalis.com

1^{er} EXPEDITION





L'appartement est composé d'une entrée, une salle à manger/cuisine, une salle de bain et une chambre.

Cet appartement est orienté au Sud.

L'entrée située au Nord-dessert toutes les pièces de l'appartement.

Cet appartement occupe toute la longueur du bâtiment d'est en ouest.

Nous pénétrons dans le logement par une porte pleine en bois avec verrou en applique et un judas.

ENTREE (Superficie : 1,93 m²) :

Au sol, un linoléum vétuste.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont revêtus d'une tapisserie vétuste.

Un plafond qui est tapissé.

Equipements :

- Deux interrupteurs simples à bascule ;
- Un tableau électrique et le disjoncteur.

J'ai inséré 2 clichés photographiques :

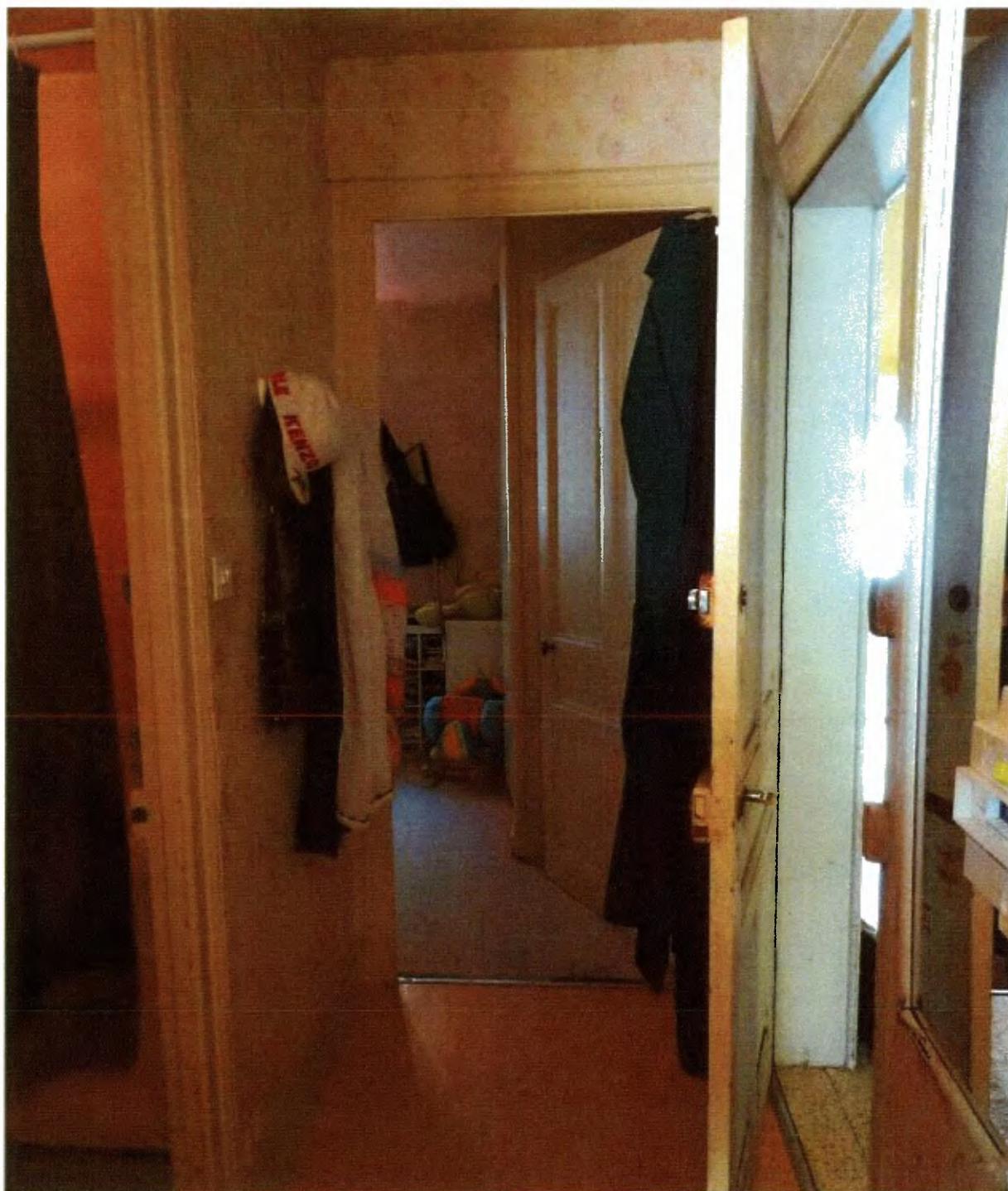
S.E.L.A.R.L. JURIKALIS
Huissiers de justice associés
OFFICE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
194, rue Charles Germain – C.S. 30030
69651 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE CEDEX



☎ : 04.74.68.37.19. - 📠 : 04.74.68.62.17.

@ : constat@jurikalès.com

1^{er} EXPEDITION



S.E.L.A.R.L. JURIKALIS
Huissiers de justice associés
OFFICE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
194, rue Charles Germain – C.S. 30030
69651 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE CEDEX



☎ : 04.74.68.37.19. - ☎ : 04.74.68.62.17.
@ : constat@jurikalis.com

1^o EXPEDITION





SALLE A MANGER/CUISINE (Superficie : 12,33 m²) :

Cette pièce est orientée à l'Est.

Au sol, un linoléum vétuste.

Les murs sont revêtus d'une tapisserie vétuste.

Un plafond tapissé.

Equipements :

- Un point lumineux au plafond ;
- Deux interrupteurs simples à bascule ;
- Une prise téléphonique ;
- Deux prises électriques ;
- Un évier double bac avec égouttoir ;
- Un meuble sous évier ;
- Une fenêtre à deux battants, encadrement bois, double vitrage ;
- Deux volets métalliques pliants ;
- Un radiateur électrique.

J'ai inséré 3 clichés photographiques :

S.E.L.A.R.L. JURIKALIS
Huissiers de justice associés
OFFICE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
194, rue Charles Germain – C.S. 30030
69651 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE CEDEX



☎ : 04.74.68.37.19. - ☎ : 04.74.68.62.17.
@ : constat@jurikalès.com

1^{er} EXPEDITION





SALLE DE BAIN (Superficie : 5,44 m²) :

Nous pénétrons par une porte pleine en bois avec targette.

Au sol, un linoléum vétuste.

Les murs sont carrelés à mi-hauteur, la partie supérieure est revêtue d'une tapisserie, ensemble vétuste.

Le plafond est peint.

Equipements :

- Un point lumineux au plafond ;
- Un chauffe-eau électrique ;
- Un interrupteur simple à bascule ;
- Une prise électrique ;

- Un lavabo avec mélangeur, mécanisme de bonde à clapet ;
- Un bidet ;
- Un W.C ;
- Une baignoire avec douchette, flexible, mélangeur ;
- Un aérateur d'air.

J'ai inséré 3 clichés photographiques :



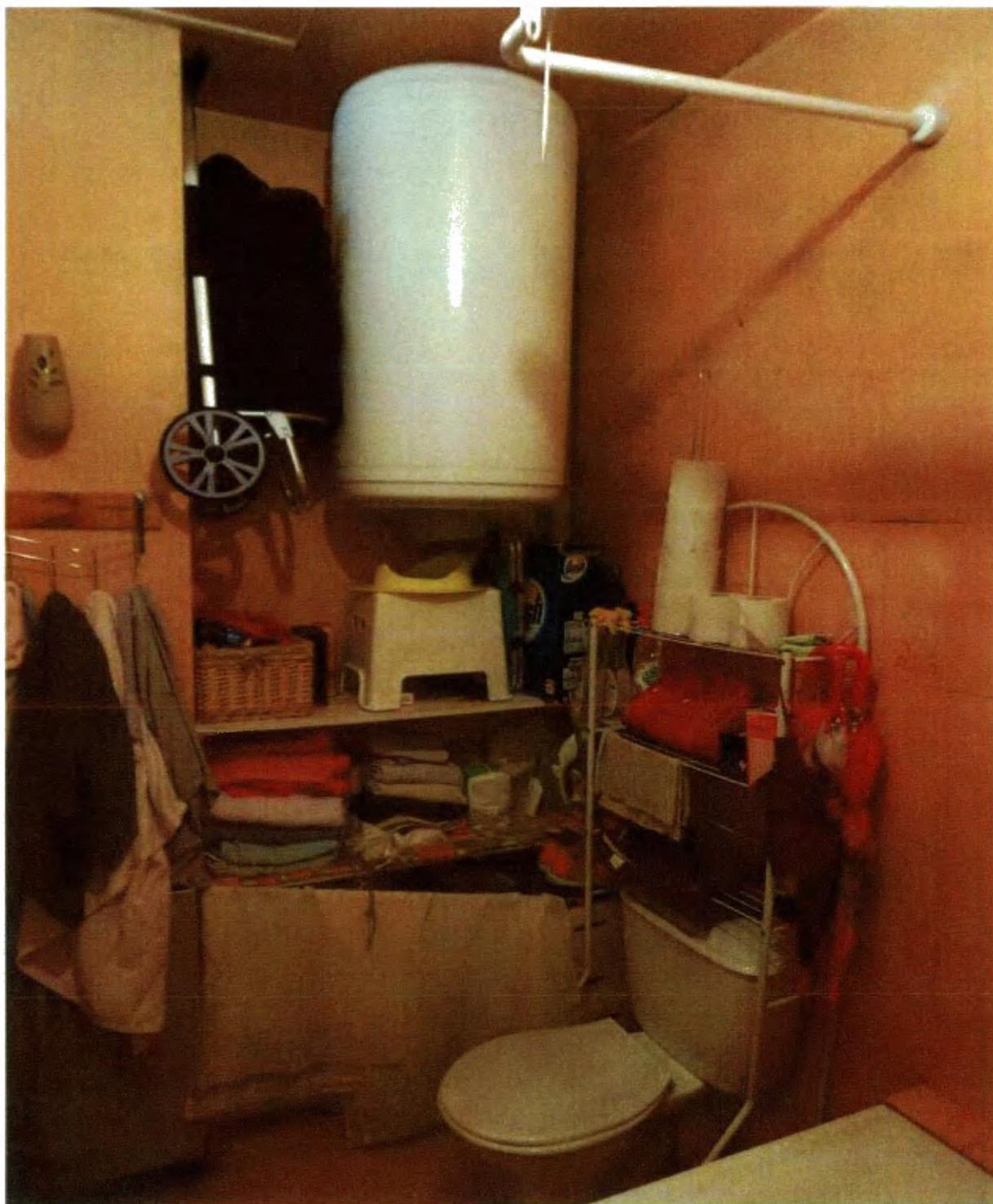
S.E.L.A.R.L. JURIKALIS
Huissiers de justice associés
OFFICE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
194, rue Charles Germain – C.S. 30030
69651 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE CEDEX



☎ : 04.74.68.37.19. - 📠 : 04.74.68.62.17.

@ : constat@jurikalis.com

1^o EXPEDITION



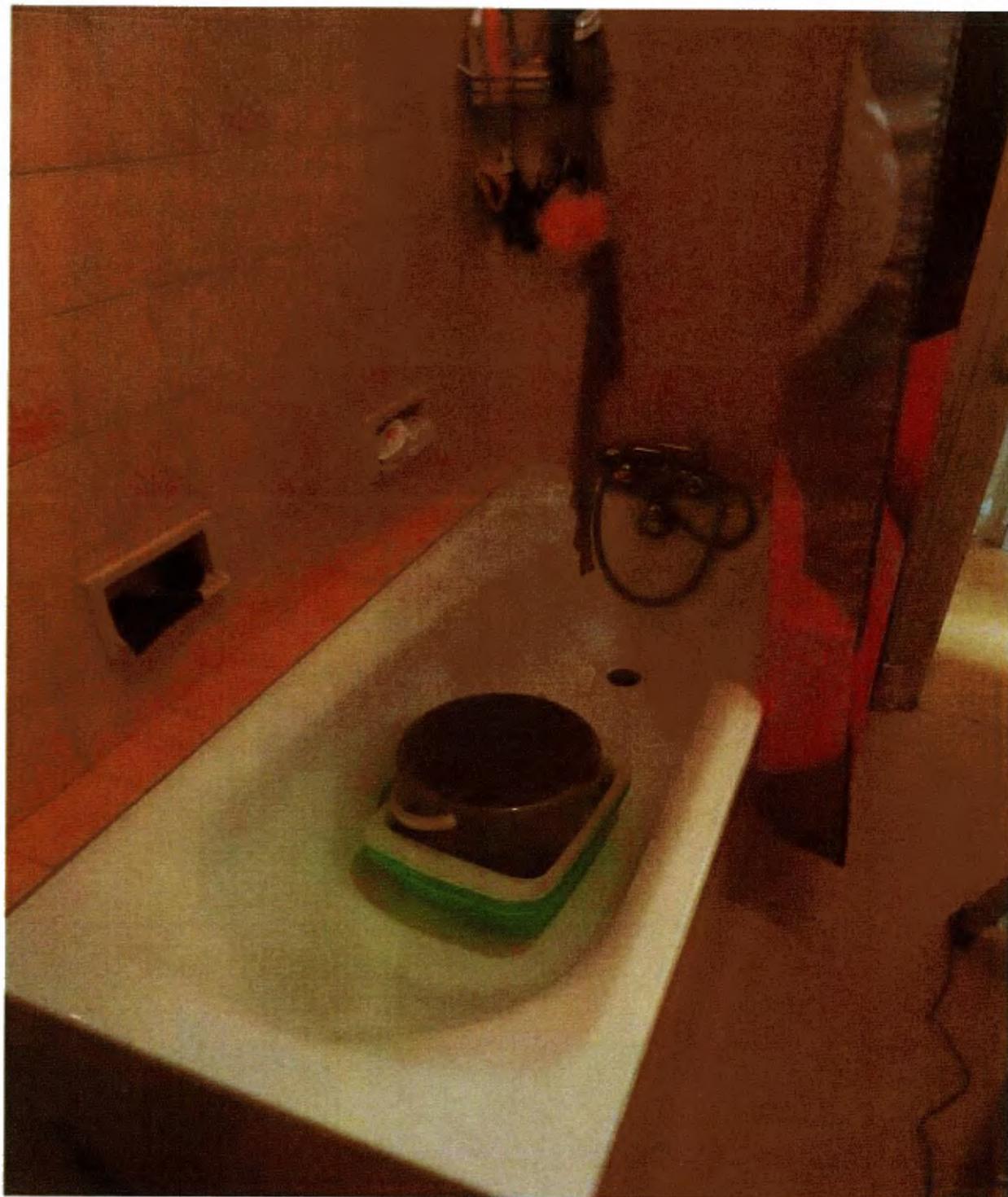
S.E.L.A.R.L JURIKALIS
Huissiers de justice associés
OFFICE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
194, rue Charles Germain – C.S. 30030
69651 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE CEDEX



☎ : 04.74.68.37.19. - 📠 : 04.74.68.62.17.

@ : constat@jurikalis.com

1^o EXPEDITION





CHAMBRE (Superficie : 11,35 m²) :

Nous pénétrons dans la chambre par une porte pleine en bois à panneaux.

Au sol, une moquette vétuste.

Les murs sont tapissés.

Un plafond tapissé.

Equipements :

- Deux interrupteurs simples à bascule ;
- Une prise électrique ;
- Un placard mural à deux portes métalliques pliantes ;
- Une fenêtre à deux battants, encadrement bois, double vitrage ;
- Deux volets métalliques pliants ;
- Un radiateur électrique.

J'ai inséré 2 clichés photographiques :

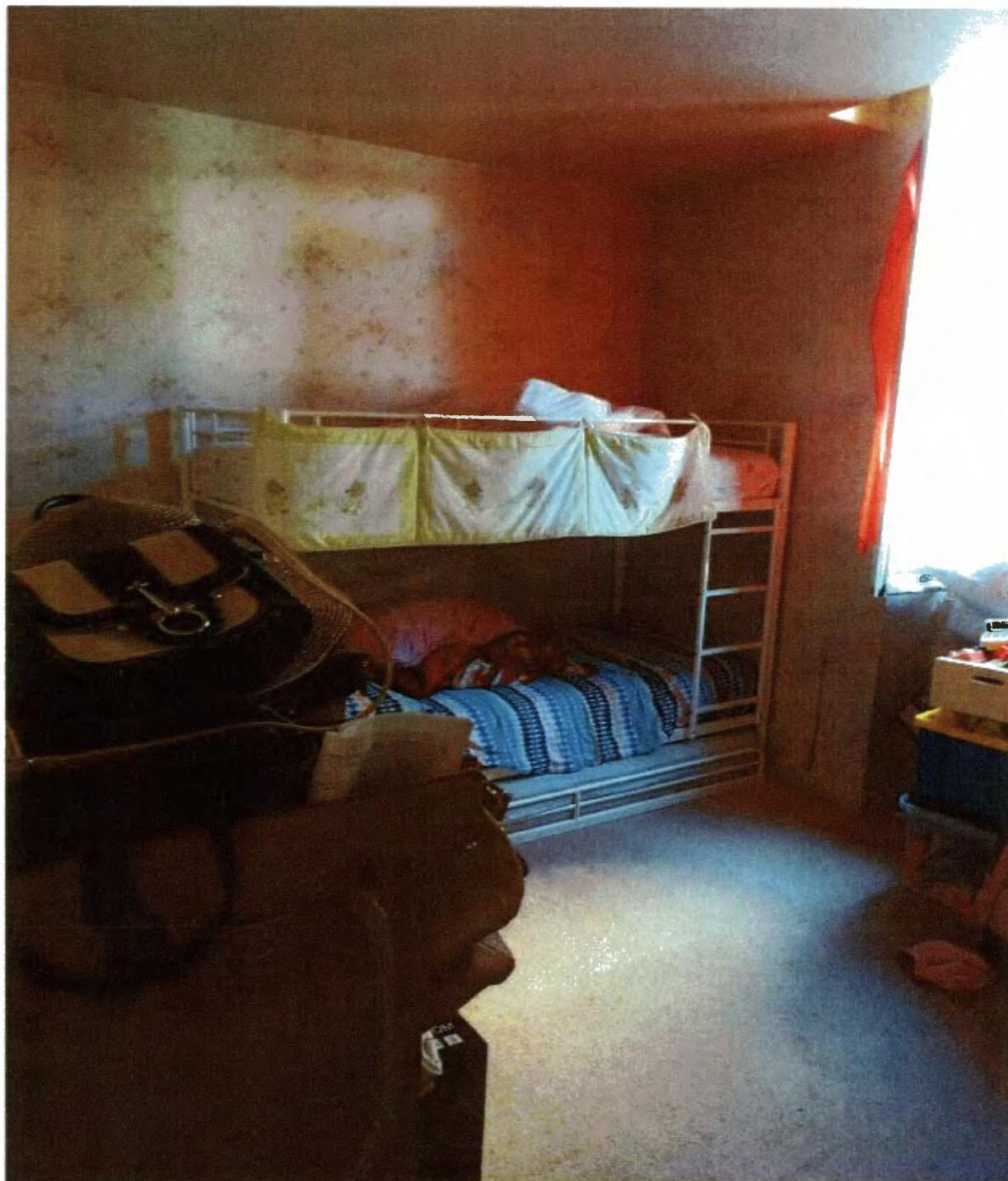
S.E.L.A.R.L. JURIKALIS
Huissiers de justice associés
OFFICE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
194, rue Charles Germain – C.S. 30030
69651 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE CEDEX

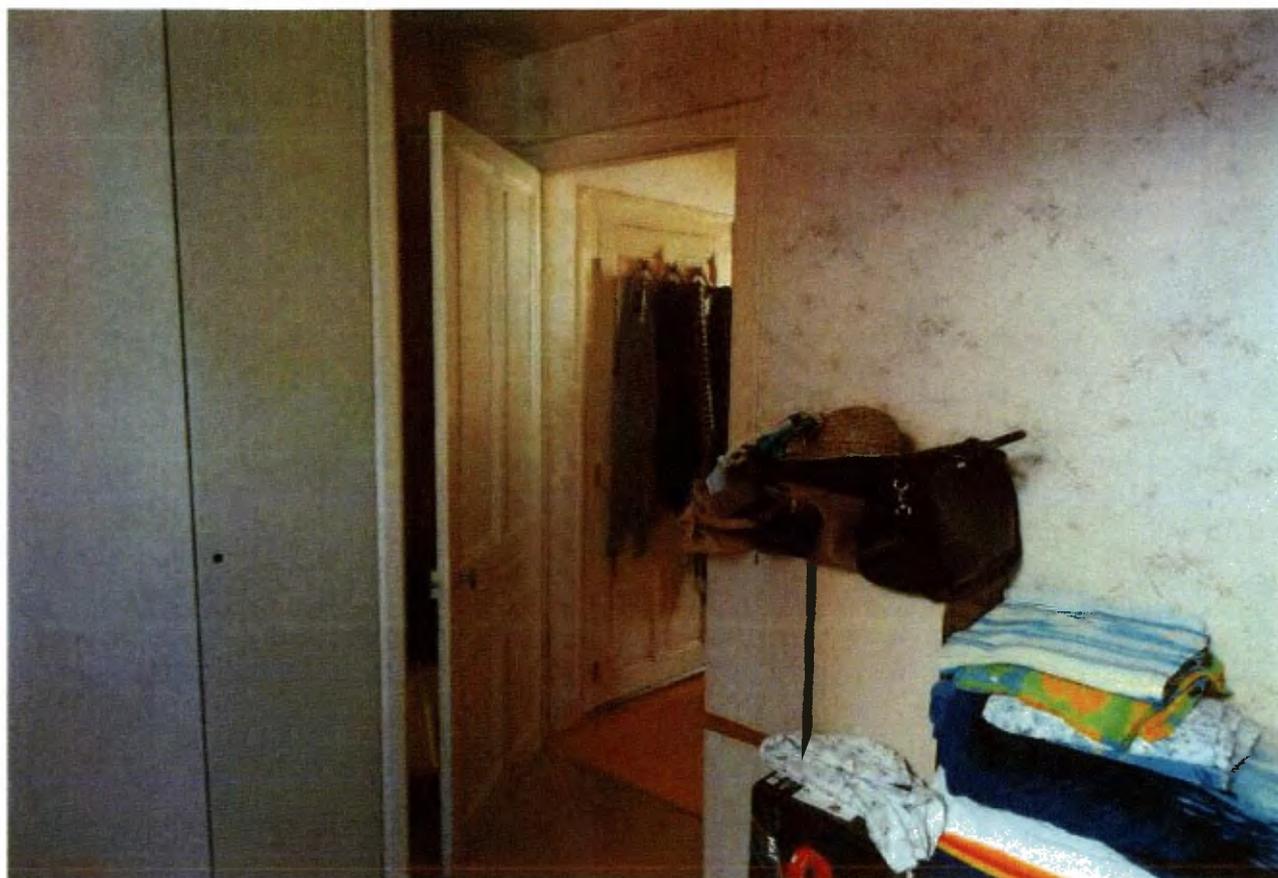


☎ : 04.74.68.37.19. - ☎ : 04.74.68.62.17.

@ : constat@jurikalis.com

1^{er} EXPEDITION





CAVE LOT N°29 (Superficie : 5,30 m²) :

Cette cave située au sous-sol est fermée par une porte en bois.

Cette cave forme un « U ».

Au sol, de la terre battue.

Les murs sont en pierre.

Un plafond en bois.

S.E.L.A.R.L. JURIKALIS
Huissiers de justice associés
OFFICE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
194, rue Charles Germain – C.S. 30030
69651 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE CEDEX



☎ : 04.74.68.37.19. - ☎ : 04.74.68.62.17.
@ : constat@jurikalès.com

1^{er} EXPEDITION

J'ai inséré 1 cliché photographique :



CAVE LOT N°26 (Superficie : 4,38 m²) :

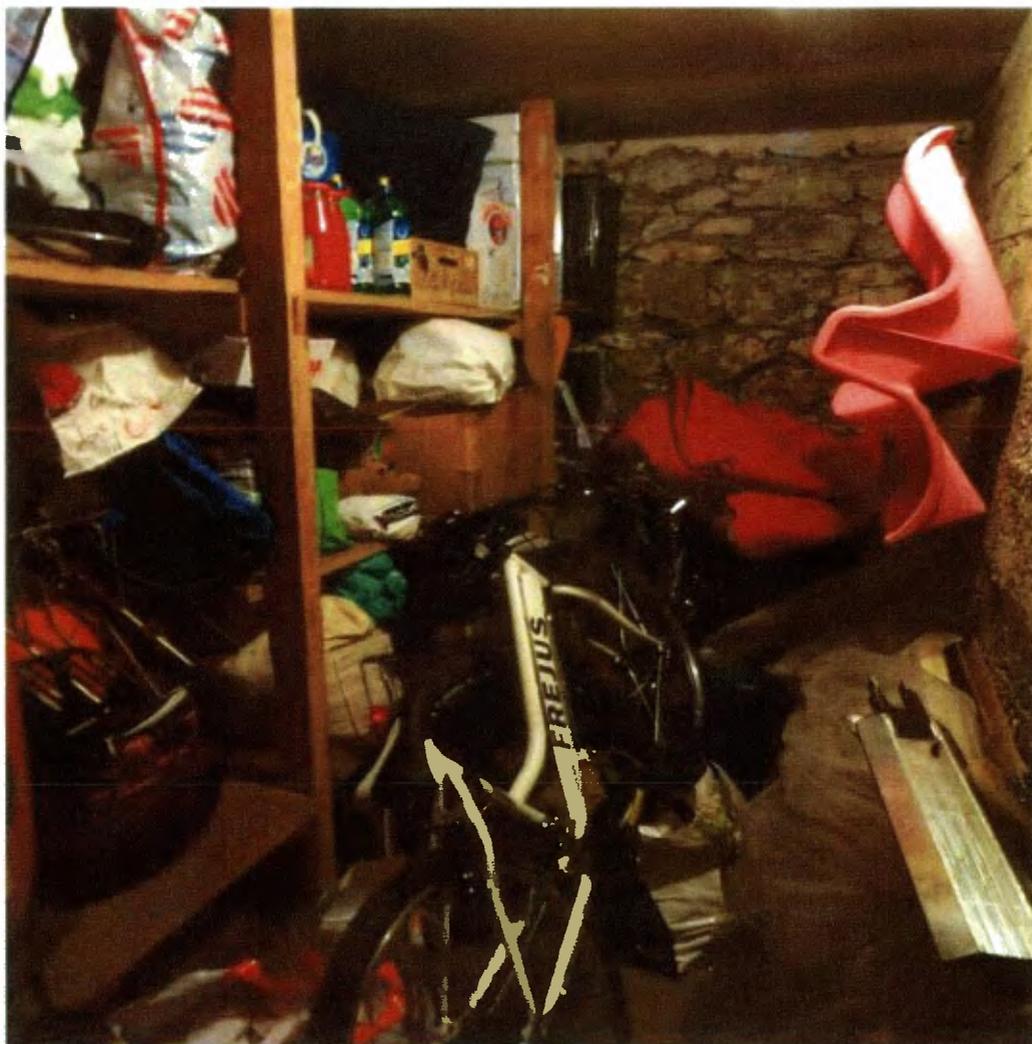
Nous pénétrons par une porte pleine en bois.

Au sol, des planches de bois.

Les murs sont en pierre.

Cette cave bénéficie d'un éclairage individuel.

J'ai inséré 1 cliché photographique :





EN RESUME :

Il s'agit d'un appartement de type 2 au rez-de-chaussée d'un petit immeuble situé en centre-ville.

Cet appartement est d'une superficie en Loi Carrez de 31,05 m² situé dans une copropriété dénommée « COPROPRIETE RUE J.B CLEMENT » d'un bâtiment et bénéficie également de deux caves en sous-sol.

Le syndic de copropriété est la régie AGIR IMMOBILIER située à OYONNAX (01100), 16, rue Victor Hugo.

Cet appartement est vétuste et défraîchi.

Le montant des charges de copropriété s'élève à environ 71,00 Euros par trimestre.

Les deux portes d'entrée du bâtiment doivent être remplacées, un interphone doit être installé et la porte d'entrée doit être sécurisée.

Cet appartement est actuellement loué à Madame [nom] à des conditions qui n'ont pu être déterminées.

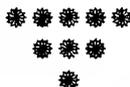


Ma mission terminée, je me suis retiré accompagné de la société CALADE ENVIRONNEMENT, des témoins et du serrurier en laissant dans les lieux Madame [nom]

La société CALADE ENVIRONNEMENT a établi un rapport ensuite des différents diagnostics conformément à la législation en vigueur.



Et de tout ce qui précède, j'ai dressé et clos à 12 h 55 en mon étude, le présent procès-verbal descriptif pour servir à telles fins que de droit établi sur 32 pages.



Coût :

Article L.444-1 du code de commerce

Acte soumis à la taxe forfaitaire

Emolument - Honoraire Article H.T.					520,94 €
↳ <i>Détail</i> : Acte 114					
	1 ^{re} heure :	A.444-18 (branche 1/2h H.T.)			
Base unitaire H.T. :	220,94 €	75,00 €			
Nombre :	1	4			
Sous-total H.T. :	220,94 €	300,00 €	0,00 €		520,94 €
Transport Article A.444-48 H.T.					7,67 €
D.E.P. Article A.444-15 H.T.					0,00 €
Sous-total H.T.					528,61 €
T.V.A. 20 %					105,72 €
Taxe forfaitaire					14,89 €
Débours divers					0,00 €
Débours témoins Article A.444-50					50,00 €
Débours serrurier					219,60 €
Affranchissement					0,00 €
↳ <i>Détail</i> :					
	L.R.A.R. :	L.S. :			
Base unitaire :	5,42 €	0,63 €			
Nombre :	0	0			
	0,00 €	0,00 €			
TOTAL T.T.C.					918,82 €

Arnaud DENUZIERE
Huissier de justice associé



